

Sujet: Fil d'actualités numéro 27, août 2014.

De : "> Rédaction du Fil d'actualités (par Internet, dépôt 20214-120-0-0000000065@sbr36.net)" <hcb@hautconseildesbiotechnologies.fr>

Date : Fri, 25 Jul 2014 15:26:20 +0200 (CEST)

Pour : Madame Annette Molet <annette.molet@hautconseildesbiotechnologies.fr>



Août 2014, n° 27

L'actualité "OGM" se fait moins dense et ce numéro de votre *Fil d'actualités* est moins copieux que les précédentes éditions, qui étaient, il est vrai, particulièrement riches! Bonne lecture!

La rédaction souhaite d'excellentes vacances aux aoûtistes qui se préparent à partir et un bon retour aux juilletistes qui vont sous peu reprendre le travail après un repos bien mérité!

Des chercheurs américains ont mis au point une mouche génétiquement modifiée destinée à protéger les moutons australiens des ravages causés par la Lucilie cuivrée (la mouche à viande du mouton). La larve de cette mouche se développe en effet en dévorant la chair des moutons.

[*pour en savoir plus...*](#)

Aux USA, la production de veaux clonés (non génétiquement modifiés) est devenue une réalité. Bien qu'encore coûteux (20.000 \$), le clonage d'une vache ou d'un taureau aux qualités intéressantes (production laitière, poids de carcasse...) peut rapporter gros à son propriétaire, qui peut ainsi continuer longtemps de vendre cher la semence de son animal.

Certaines organisations non gouvernementales mettent cependant en avant l'absence d'études d'impact à long terme.

[*pour en savoir plus...*](#)

Le programme spécial pour la recherche et la formation dans le domaine des maladies tropicales, hébergé par l'Organisation mondiale de la santé et sponsorisé par l'UNICEF, le programme de développement des Nations unies et la Banque mondiale, vient de publier un guide pour l'évaluation des moustiques génétiquement modifiés. Il s'appuie sur le travail de groupes de travail abordant les aspects efficacité, sécurité, réglementation ainsi qu'éthique, droit et société.

[pour en savoir plus...](#)

Le Commissariat général au développement durable (CGDD) a publié un document sur la concertation et la décision publique dans le domaine de l'environnement. « Il s'agit de mieux comprendre les transformations en cours dans les modes de décision et d'action publique en matière d'environnement, en particulier au travers de la double généralisation de la concertation, comme norme et comme modalité pratique du processus de décision. L'analyse, l'évaluation et la critique de la concertation constituent le thème général du programme CDE, ses appels à projets 2008 et 2009 prenant particulièrement en compte les différentes échelles territoriales et temporelles de la concertation ».

[pour en savoir plus...](#)

Une conférence récente a examiné les possibilités et limites de l'innovation au service de la conservation de la biodiversité. Étaient au programme les risques pour la biodiversité dont sont porteuses les innovations, les limitations possibles des impacts négatifs sur la biodiversité, le pilotage possible des innovations pour qu'elles soient en synergie et non en contradiction avec le maintien de la diversité biologique.

[pour en savoir plus...](#)

Le Conseil fédéral suisse se prépare à choisir en 2015 la stratégie qui sera mise en place pour organiser la fin du moratoire sur les OGM. Une interdiction de culture ou des zones réservées pourraient être décidées.

[pour en savoir plus...](#)

Huit OGM sont toujours en instance d'autorisation de mise sur le marché par la Commission européenne, bien que l'Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs) ait rendu des avis favorables. Les anti-OGM militent pour une interdiction tandis que des

professionnels de l'agriculture et de l'agro-alimentaire pointent les perturbations que les retards d'autorisations engendrent.

[pour en savoir plus...](#)

Les États-Unis devraient prochainement autoriser la culture d'un maïs tolérant à la fois au glyphosate et au 2,4-D, deux herbicides à large spectre. Ce nouvel OGM permettrait de contrer le développement dans les cultures, aux USA, de mauvaises herbes tolérantes en particulier au glyphosate, comme l'amarante de Palmer.

[pour en savoir plus...](#)

Le Département à l'agriculture américain (USDA) publie sur son site Internet une liste d'un peu plus de vingt non-conformités aux règlements concernant les biotechnologies, constatées entre 1995 et 2014 avec des essais au champ chez les développeurs de variétés de plantes génétiquement modifiées. Ces non-conformités concernent par exemple la présence d'événements non autorisés, le non respect des distances d'isolement, l'usage d'équipements dans des parcelles non GM alors qu'ils n'auraient pas dû l'être...

Certains média américains indiquent cependant que la liste serait beaucoup plus longue, sur la base d'informations obtenues elles aussi de l'USDA.

[pour en savoir plus...](#)

[et aussi...](#)

Les services de contrôle allemands ont intercepté deux lots de papayes originaires de Thaïlande, génétiquement modifiées pour résister à un virus (*papaya ring spot virus*, ou PRSV). Cet OGM n'est autorisé ni à la culture en Thaïlande, ni à l'importation dans l'Union européenne.

Un récent audit de l'Office alimentaire et vétérinaire européen en Thaïlande avait pointé des faiblesses dans le dispositif de contrôle thaïlandais.

[pour en savoir plus...](#)

[ainsi que ce lien](#)

D'après AGRA Presse, des faucheurs impliqués dans les destructions de parcelles de tournesol tolérant à un herbicide (mais non génétiquement modifié) en Indre et Loire en 2010 ont vu en appel leur peine maintenue pour deux d'entre eux (3 mois de prison) et aggravée pour un autre (relaxé en première instance). Les dommages et intérêts

voient également leur montant augmenté.

[pour en savoir plus...](#)

L'Institut européen de la bio-raffinerie vient d'être inauguré en région Champagne-Ardenne et la première pierre a été posée pour le Centre d'excellence en biotechnologies blanches (biotechnologies industrielles). « Collectivités locales, chercheurs et entreprises (...) affirment le rôle majeur du site (...) dans le domaine innovant et porteur d'emplois de la biotechnologie ».

[pour en savoir plus...](#)

Les liens vers des sites Internet tiers inclus dans ce message sont valides au moment de la rédaction de ce numéro. Néanmoins, nous ne pouvons garantir qu'ils le seront encore lors de la lecture du *Fil d'actualités*.

Ce numéro du *Fil d'actualités* a été bouclé le 24 juillet, il ne prend donc pas en compte d'éventuelles informations parues entre cette date et sa diffusion.

Les propos repris ici n'ont pas vocation à refléter les positions du HCB ou de ses Comités.

Fil d'actualités n'est pas une revue de presse, il vise simplement à servir de support d'information en pointant des sujets évoqués dans certains media et susceptibles de nourrir les réflexions.

Les guillemets sont utilisés exclusivement pour citer les sources.

L'image en tête de mél. est une création des graphistes du Commissariat général au développement durable.

Haut Conseil des biotechnologies, 244 boulevard Saint Germain, 75007 PARIS
www.hautconseildesbiotechnologies.fr

Pour vous abonner à *Fil d'actualités*, cliquez [ici](#) !

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer

en nous adressant un [mél.](#).

Cliquez [ici](#) pour ne plus recevoir le *Fil d'actualités*